



Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ICC 100-9

27 mai 2008  
Original : anglais

F

Conseil international du Café  
100<sup>e</sup> session  
19-23 mai 2008  
Londres, Angleterre

**Réunion du Comité directeur du  
Partenariat pour une caféiculture durable  
(21 mai 2008)**

**Résumé analytique**

Le Comité directeur du Partenariat pour une caféiculture durable (PCD) s'est réuni le 21 mai 2008, pendant la 100<sup>e</sup> session du Conseil international du Café. On trouvera ci-après le résumé analytique de cette réunion. Les rapports des précédentes réunions du Comité directeur du PCD en septembre 2006 et septembre 2007 ont été diffusés sous les cotes ICC-96-8 et ICC-98-4, respectivement.

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU  
PARTENARIAT POUR UNE CAFÉICULTURE DURABLE  
21 MAI 2008**

1. Le 21 mai 2008, le Comité directeur du Partenariat pour une caféiculture durable (PCD) a tenu sa réunion ordinaire pour passer en revue les activités en cours du Partenariat pour une caféiculture durable dans le contexte du nouvel Accord international de 2007 sur le Café. Les projets et initiatives suivants ont été examinés :

**Analyse des bonnes pratiques agricoles (BPA)**

2. En 2007, le PCD, avec le soutien d'*EDE consulting* et de l'*USAID*, a mené à bien une analyse des actions spécifiques devant être prises par les producteurs pour respecter plusieurs des normes de durabilité les plus courantes. L'étude, effectuée en collaboration avec des groupes de producteurs du Brésil, d'El Salvador et d'Ouganda, a montré que :

- a) les actions requises pour respecter les normes peuvent être significatives ;
- b) elles impliquent généralement des investissements fixes dans les infrastructures, pouvant être d'un coût prohibitif pour les petits producteurs ;
- c) pour respecter les normes, les petits producteurs ont à faire face à des coûts unitaires nettement plus élevés que les grands producteurs.

**Analyse coûts-avantages (COSA)**

3. Le projet COSA est une analyse multilatérale des coûts et avantages du respect des normes de durabilité. La mise à l'essai de la méthode COSA dans 50 exploitations de cinq pays et dans ce cadre quatre initiatives de durabilité a été effectuée l'année dernière. Les principales conclusions de cette mise à l'essai sont : 1) selon les données préliminaires recueillies, des gains marginaux ont été observés dans les exploitations participant à des initiatives sur la durabilité, particulièrement en ce qui concerne la rentabilité et la gestion de la santé et de la sécurité, et 2) en raison de l'extrême diversité des conditions de culture, un échantillon minimum de 75 exploitations par initiative serait nécessaire pour produire des résultats statistiquement significatifs. Par conséquent, afin de mesurer les impacts de façon fiable, il est essentiel d'appliquer COSA sur une période prolongée et sur un échantillon plus large. COSA s'est assuré la coopération nécessaire pour appliquer sa méthode en Tanzanie et en Colombie et continue de rechercher des appuis pour plusieurs autres pays clés.

#### ***Sustainable Commodity Assistance Network (SCAN)***

4. A la lumière des résultats de l'analyse BPA – à savoir les actions nécessaires pour que les producteurs respectent les impératifs du marché en matière de durabilité, et de l'incapacité des diverses initiatives sur la durabilité à investir dans un renforcement global des capacités – le PCD a favorisé le lancement d'un réseau rassemblant les principales initiatives sur la durabilité et les grands fournisseurs d'assistance technique. Le SCAN axera son action sur le renforcement des capacités de gestion de la qualité et de facilitation du commerce et sur la formation des producteurs souhaitant pénétrer les marchés de la durabilité. Le SCAN commencera par élaborer une “boîte à outils” générique qui sera ensuite adaptée aux besoins locaux. La boîte à outils générique sera mise à l'essai au cours des huit prochains mois dans trois pays producteurs de café et un pays producteur de cacao.

#### ***Finance Alliance for Sustainable Trade (FAST)***

5. En 2007, le groupe spécial du financement du PCD est officiellement devenu la FAST. L'objectif de la FAST est d'améliorer l'accès au crédit des producteurs en intensifiant la coordination et la communication entre les producteurs, les prêteurs et les autres parties prenantes du secteur du crédit. Début 2008, la FAST a été officiellement déclarée comme organisation internationale à but non lucratif basée à Montréal. La FAST, qui peut maintenant accueillir des membres, offre une adhésion gratuite aux représentants et groupes de producteurs. Des projets FAST ont été lancés.

#### ***Initiative mondiale concernant les produits de base (GIC)***

6. L'Institut international de développement durable (IIDD), dans le cadre de l'Initiative concernant les produits de base et la durabilité et avec le soutien du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), anime une consultation de la société civile sur l'Initiative mondiale concernant les produits de base de la CNUCED/PNUD/FCPB/ACP. Ce processus vise à faire mieux connaître au plan international les questions liées aux produits de base, en tant que moyen essentiel de réduction de la pauvreté et de développement durable. Les parties prenantes du café ont tenu une place prépondérante dans le processus de consultation et le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC) était le représentant officiel des Organismes de produits de base dans le processus GIC.

7. La réunion du PCD s'est conclue par l'examen d'un projet de document énumérant les éléments qui permettront la mise en oeuvre de l'Accord de 2007. Eu égard à l'importance et à la pertinence des recherches conduites par le PCD dans certains domaines spécifiques du nouvel accord, il a été décidé que le PCD devrait étudier la possibilité de faire un exposé ou d'engager un dialogue plus détaillé avec les délégués de l'OIC sur les moyens dont les travaux du PCD pourraient s'intégrer au processus de mise en oeuvre de l'Accord de 2007. A la lumière de ces faits, le Comité directeur a décidé de prendre les mesures ci-après :

1. Préparer un document de travail révisé sur les éléments qui permettront la mise en œuvre de l'Accord de 2007, qui sera présenté aux Membres du Conseil en septembre.
2. Présenter les résultats de l'analyse BPA et de l'analyse coûts-avantages aux délégués, en fonction des nécessités et des possibilités.
3. Étudier la possibilité d'organiser un atelier, un séminaire ou une autre manifestation sur les modalités selon lesquelles les recherches et les initiatives du PCD pourraient contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de 2007.